Les préconisations du CESE pour combattre l’isolement social

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 28/06/2017

Saisine liée : COMBATTRE L’ISOLEMENT SOCIAL POUR PLUS DE COHÉSION ET DE FRATERNITÉ

Pour plus de cohésion et de fraternité

Avis rapporté par Jean-François Serres, au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Mme Aminata Koné .

Un.e Français.e sur dix est en situation objective d’isolement, c’est-à-dire qu’il.elle ne rencontre que très rarement d’autres personnes (famille, ami.e.s ou voisin.e.s). Ils.elles sont bien plus nombreux.ses à ne pouvoir compter que sur un réseau fragile de relations : il suffit alors d’une rupture pour que l’isolement s’impose.

Les mécanismes de l’isolement social font interagir de nombreux facteurs : âge, niveau socio-économique, genre, situation familiale, santé... Cause d’accélération de la perte d’autonomie chez les personnes âgées, facteur aggravant dans des situations de fragilité et de vulnérabilité psychologique, l’isolement social contribue en outre au renoncement aux soins. Il renforce les inégalités et forme l’une des principales causes du non-recours aux droits. Il est donc un enjeu majeur pour la cohésion sociale.

Les Français.es se font une idée juste de l’importance croissante de l’isolement social. Ils.elles expriment une très forte attente de cohésion sociale qu’ils.elles associent à la qualité des liens sociaux, c’est-à-dire à leur capacité à favoriser la reconnaissance mutuelle, l’entraide et la participation.
Comprendre les causes de l’isolement social implique de s’interroger sur les grandes évolutions dans lesquelles il s’inscrit. Les changements intervenus dans le travail, un des espaces intégrateurs le plus structurant, comptent parmi celles-ci. Le chômage et la précarité impactent, au-delà des liens professionnels, la protection de la personne et son identité sociale. Pour autant, l’isolement peut aussi être vécu dans le travail : c’est alors dans l’exercice de sa profession, face à ses difficultés, que la personne est seule.

La démographie, la dématérialisation des relations, la réduction de l’accessibilité des services, la disparition des commerces et des lieux de convivialité, la faible densité médicale dans certains territoires, mettent eux aussi à l’épreuve le lien social. Le tissu de collectifs de proximité est affaibli et c’est finalement aux personnes qu’il revient de trouver, seules, les ressources suffisantes pour se « socialiser ». Se dessine une sorte de marqueur social entre ceux.elles qui savent nouer des liens, se constituer « un capital social » important, et les autres.

De nouvelles dynamiques, faites d’initiatives individuelles et collectives plus autonomes et plus informelles, font néanmoins écho à ces logiques et à l’individualisation des modes de vie. La famille, les solidarités intergénérationnelles, les proches aidant.e.s, les ami.e.s, le voisinage et de nombreux.ses professionnel.le.s contribuent à la « sociabilité du quotidien », qui produit concrètement du lien. De même, le volontariat, le bénévolat, les associations et d’autres collectifs favorisent la structuration au profit de tou.te.s, des liens sociaux.

Pour le CESE, la lutte contre l’isolement social impose de mobiliser les forces sociales du pays dans une vision transversale, de susciter des nouvelles complémentarités, notamment entre implications citoyennes et action publique, et, en partant de la plus grande proximité, de créer des modes de coopération et de gouvernance innovants.

Résultats du vote : avis voté à l'unanimité.

Jean-François Serres est référent national MONALISA. Il siège au CESE à la section des affaires sociales et de la santé et à la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques où il représente

© - copyright CESE - Novembre 2026